

**Question avec demande de réponse orale O-000039/2020
à la Commission**

Article 136 du règlement intérieur

Sirpa Pietikäinen, Christel Schaldemose, Karin Karlsbro, Bas Eickhout, Jadwiga Wiśniewska, Idoia Villanueva Ruiz

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Objet: L'importance de l'infrastructure verte urbaine – Année européenne pour des villes plus vertes 2022

L'«Année européenne pour des villes plus vertes 2022» est une initiative lancée par une plateforme d'organisations non gouvernementales européennes regroupant des organisations actives dans les domaines des droits des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées, des associations de personnes souffrant d'allergies et d'asthme, ou encore des associations sportives, des groupes de protection de l'environnement et des organisations de citoyens. Cette initiative vise à mettre en lumière le fait qu'inviter la nature dans les villes et verdir nos quartiers figurent parmi les possibilités les plus sous-exploitées lorsqu'il s'agit d'améliorer la qualité de vie des citoyens européens; d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité de la recherche, ainsi que de favoriser le développement d'innovations; d'encourager les citoyens à agir et à améliorer leur propre quartier; d'instaurer une culture de revalorisation des espaces verts; d'augmenter le nombre de projets d'infrastructure verte; d'établir une feuille de route sur la création et l'entretien de zones vertes dans les villes européennes d'ici à 2030; et, in fine, de relier toutes les initiatives existantes en matière d'infrastructure verte, de partager les bonnes pratiques et de stimuler l'action globale aux niveaux local, national et européen.

L'infrastructure verte pourrait être utilisée pour relever facilement, et à moindre coût, de nombreux défis propres aux environnements urbains, tels que les conditions météorologiques extrêmes, la perte de biodiversité, la rétention de CO2, la pollution et les risques pour la santé.

1. La Commission envisage-t-elle d'organiser ou d'encourager la création d'une année sur le thème des villes plus vertes en 2022, afin de souligner l'importance des infrastructures vertes en milieu urbain?
2. La Commission facilite-t-elle actuellement l'échange des bonnes pratiques et des pratiques innovantes entre les États membres et les villes pour un environnement urbain plus vert? En outre, à la lumière du rapport sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne sur l'infrastructure verte, quelles mesures la Commission entend-elle prendre pour étendre le déploiement de cette infrastructure et apporter une réponse aux problèmes soulevés?

Dépôt: 04/06/2020

Échéance: 05/09/2020